

RESPONSABLE DE LA PATROUILLE NAUTIQUE **OFFRE D'EMPLOI ÉTÉ 2023**

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard est à la recherche d'un (1) responsable de la patrouille nautique pour la période estivale 2023.

MANDAT DU RESPONSABLE

La patrouille nautique joue un rôle crucial dans notre organisation pendant la saison estivale. Elle fait la promotion de comportements sécuritaires et respectueux chez les usagers de nos plans d'eau par la prévention, la sensibilisation et l'émission de constats en cas d'infraction à la réglementation.

Sous l'autorité du Directeur Sécurité publique et incendie, le responsable de la patrouille nautique assiste ce dernier afin d'assurer une gestion efficace des activités de la patrouille nautique, du débarcadère et de la station de lavage. Apte à faire appliquer des règlements municipaux et certains règlements de la Loi sur la Marine marchande du Canada (accrédité par le DPCP), il chapeaute les patrouilleurs dans leurs tâches quotidiennes et travaille en collaboration avec les autres départements à qui il transmet les requêtes et les plaintes. Il compile les données recueillies par la patrouille et produit un rapport mensuel et annuel des activités. Il est aussi appelé à représenter la patrouille auprès de comités et d'intervenants externes.

DESCRIPTION

Le responsable de la patrouille nautique a comme principales tâches de :

- S'assurer du bon déroulement des activités inhérentes à la patrouille nautique, au débarcadère et à la station de lavage en s'assurant que chaque équipe ait le matériel nécessaire à son travail;
- Viser l'optimisation des tâches journalières en assurant un leadership positif auprès des équipes de travail liées au nautisme;
- Préparer, valider et présenter les rapports requis selon un échéancier déterminé par son supérieur immédiat;
- Représenter la patrouille nautique lors de comités et agir comme répondant auprès des utilisateurs;
- Agir, selon les besoins, à titre de patrouilleur nautique et/ou de préposé au débarcadère;
- Travailler en étroite collaboration avec les différents intervenants dont, notamment, ceux des départements municipaux, de la Sûreté du Québec, de Transports Canada ainsi que de la Direction des poursuites criminelles et pénales.
- Autres tâches connexes

EXIGENCES

- Étudier dans un domaine d'intervention ou d'application de la réglementation, être étudiant en technique policière (un atout) ou posséder son permis du BSP (un atout).
- Avoir 18 ans ou plus au 1^{er} juin 2023
- Posséder un permis de conduire et un véhicule personnel (un atout)
- Expérience en conduite d'embarcation motorisée (un atout)
- Connaissance de la réglementation (un atout)
- Faire preuve de débrouillardise, d'autonomie et avoir un grand sens des responsabilités;
- Faire preuve de professionnalisme;
- Être en mesure d'interagir avec tact et courtoisie avec la population;
- Être disponible le jour, le soir et les fins de semaine durant la saison;
- Bonne condition physique;
- Bilinguisme (un atout);
- Posséder un certificat de secourisme**
- Détenir une carte de conducteur d'embarcation de plaisance**

** Il n'est pas nécessaire, de répondre à ces deux exigences au moment de déposer votre candidature. Le candidat retenu devra s'y conformer avant de débiter ses fonctions.

CONDITIONS DE TRAVAIL & AVANTAGES

Salaire : à partir de 22\$/h + kilométrage *révision de la structure salariale en cours

Nombre d'heures : Entre 30 et 40 heures par semaine pour un total de 400 à 550 heures réparties entre le mois de juin et le mois de septembre 2023 (journées de formation rémunérées en mai).

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le **21 février 2023 16h30** par courriel à :

Monsieur Éric Fulker
Directeur Sécurité publique et incendie
Courriel : pompier@stah.ca
Tél. : 819-327-5335